

Programmes LEADER

Programmes européens pour le développement des zones rurales qui mobilisent les acteurs locaux publics et privés autour d'une stratégie de développement intégrée.

Pourquoi un LEADER ?

Les programmes Leader sont des programmes européens portés par des territoires organisés (Pays, Parcs naturels régionaux, interpays) qui se structurent ensuite en Groupe d'Action Locale (GAL)

Le Pays a déjà porté à 2 reprises une candidature leader (leader II et Leader +)

Pour la nouvelle génération de programme Leader (2007-2013), le Pays a décidé de déposer une candidature commune avec le Pays de Cocagne.

La stratégie retenue s'articule autour de **l'articulation ville-campagne** et se concentrera sur :

- le développement des flux de l'espace urbain vers l'espace rural
- l'organisation territoriale urbain/rural sur des domaines tels que les services et le tourisme
- le renforcement de la qualité de vie en milieu rural (services, petites entreprises)

Qu'est-ce que le LEADER ?

La stratégie leader est ciblée sur :

- la transition entre les composantes urbaines et rurales (environnementales et paysagère)
- la poursuite de la démarche Tourisme de Terroir, la mise en réseau et le maillage des prestataires touristiques
- la diversification de l'offre touristique
- une approche organisée de l'offre de services à la personne et d'équipements

Qui pilote le LEADER ?

Le leader sera financé pour sa part communautaire par un instrument unique : **le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)**.

Il s'inscrit dans un **nouveau cadre régional** : le Document Régional de Développement Rural (DRDR).

La DRAF est chargée de la mise en œuvre du FEADER en partenariat étroit avec le Conseil Régional.

4 axes ont été retenus* : C'est l'axe 4 qui intéresse Leader et qui se présente comme **la suite du programme Leader +**

Cet axe Leader a fait l'objet

d'un appel à projet régional pour sélectionner les territoires éligibles aux financements européens. L'axe 3 du FEADER (développement des territoires ruraux) peut être sollicité hors leader. Les axes 1 et 2 sont plus spécifiquement agricoles.

Avoir un LEADER ça change quoi ?

L'actuel Programme LEADER + s'est clôturé au 31.12.2008. Quelques chiffres :

Crédits consommés de 1 811 181€ FEOGA-O répartie sur 6 ans: **240 projets soutenus**, publics ou privés (y compris la coopération transnationale autour de la promotion du vin et de la création d'un itinéraire européen du vin)

Aujourd'hui où en sommes nous ?

La candidature élaborée avec le soutien du CDT et le cabinet CRP consulting a été retenue par le comité régional de sélection. L'enveloppe attribuée s'élève à 2 010 076 € de FEADER. Le programme a démarré fin 2008.

* cf blog FEADER Midi-Pyrénées <http://feadermp.over-blog.com>